

Donc, dans l'éventualité d'hostilités avec les pays du Pacte de Varsovie, il y aura des sous-marins à propulsion nucléaire russes dans les trois océans. Ils seront armés de missiles balistiques, de missiles de croisière, de torpilles ainsi que de missiles antinavires. Il est aussi possible, mais moins probable, que ces unités placent des mines dans nos eaux.

(2 février 1988, fascicule n° 24:8)

POTENTIEL SOVIÉTIQUE

D'ici l'an 2008, on prévoit que la flotte soviétique de sous-marins lance-missiles balistiques, qui regroupe actuellement 62 bâtiments, diminuera légèrement tandis que le nombre de sous-marins d'attaque se maintiendra entre 100 et 120. Cependant, la qualité des sous-marins qui composent la marine soviétique devrait s'améliorer considérablement pendant cette période. On prévoit ainsi l'installation de missiles de croisière à bord de tous les sous-marins, l'avènement du missile mer-air, l'accroissement de la vitesse en plongée, la réduction du bruit, l'amélioration des performances et de la précision de l'armement, le perfectionnement des moyens de navigation sous la glace ainsi que des systèmes de navigation, de communication et de leurrage. De plus, les bâtiments seront dotés de coques plus résistantes, et ils atteindront des profondeurs d'immersion supérieures. Toujours d'ici l'an 2008, environ 60 p. 100 seulement des sous-marins soviétiques compteront moins de 20 ans, comparativement à 80 p. 100 à l'heure actuelle. On estime que les prochains bâtiments posséderont une capacité semblable à celle des sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire haute technologie actuellement en service appartenant aux classes *Victor III*, *Sierra* et *Akula*.

RÔLES, OBJECTIFS ET TÂCHES DU CANADA

Dans un énoncé publié en 1983 et portant sur les rôles, les objectifs et les tâches incombant au Canada, le ministère de la Défense nationale précisait les rôles militaires que le Canada était appelé à jouer, soit l'exercice de sa souveraineté, la défense de l'Amérique du Nord, le respect de ses engagements envers l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et le maintien de la paix dans le monde.

SOUVERAINETÉ

Pour ce qui est de l'exercice de la souveraineté du Canada, les objectifs du ministère de la Défense nationale que devront poursuivre les sous-marins canadiens sont les suivants :